

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 11
Pouvoirs : 1

Pour 11
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
05/02/2024
Date d'affichage :
15/02/2024

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 12 février,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS
Messieurs Thierry ARSAC, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Monsieur François POCCARD-MARION (pouvoir à M. FAVRE), Messieurs Stéphane BLUM et Bernard PRAIZELIN

Monsieur Thierry ARSAC a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2024/02/012 : Convention d'objectifs et de financement 2024-2026 avec la CAF pour la l'EAJE garderie « Le Chat Botté »

Monsieur le Maire expose et soumet à l'approbation du Conseil Municipal la convention d'objectifs et de financements 2024-2026 de l'établissement d'accueil de jeunes enfants pour la halte-garderie Le Chat Botté, à intervenir entre la CAF de la Savoie et la commune de Peisey-Nancroix.

Après exposé et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **APPROUVE** les termes de la convention d'objectifs et de financements 2024-2026 à intervenir avec la CAF de la Savoie pour l'EAJE Halte-Garderie « Le Chat Botté » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à la présente et notamment ladite convention.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :
Le Maire,
Guillaume VILLIBORD

Pour le Maire empêché.
La première Adjointe, Mme. Maryse FAVRE

